

ÉVÈNEMENTS

Centre de loisirs :

Depuis Janvier, le centre de loisirs de la Marelle a ouvert une annexe à Salornay. Le Centre de loisirs de la marelle en campagne accueille les enfants à partir de 3 ans tous les mercredis (hors vacances scolaires) dans les locaux de la garderie et de l'école. Ce nouveau service a démarré en douceur, puis le nombre d'enfants a augmenté petit à petit. A la reprise des vacances de printemps, le nombre d'enfants est passé à 14. Ce nouveau service répond à un besoin qui avait été observé.

La Marelle En Campagne :

Cet été, le centre de loisirs ouvrira ses portes à Salornay du lundi 10 Juillet au vendredi 4 Août. Les inscriptions se feront sur le site internet de la communauté de communes <https://enclunisois.fr> ou directement sur place le mardi 20 Juin de 16H30 à 18H, salle de la mairie et le jeudi 22 Juin de 16H30 à 18H salle Chatille rue de Chatille.

Vide Maisons 2023 :

Le collectif d'organisateur propose cette manifestation le **23 juillet**. Le petit groupe de bénévoles prépare dès à présent cette manifestation locale qui permet à de nombreux badauds, curieux, amateurs de vintage, de déambuler dans les rues du village à la recherche de l'objet coup de cœur, de meubles à customiser, d'affaires intéressantes à négocier, de bibelots introuvables, de trésors complètement oubliés ou à réparer par des mains habiles. Si vous souhaitez participer depuis votre habitation ou le parking de la bibliothèque, nous vous invitons à contacter une des personnes ci-dessous pour les préinscriptions (merci dans la mesure du possible de le faire par mail, ce qui nous permettra de vous adresser en retour les documents administratifs pour une vente au déballage). Béatrice DUGARD - 18 rue Froide - 06 07 90 34 09 - beatrice.dugard@orange.fr - Yvette MICHELET - Angoin - michelet-yvette@bbox.fr - Alain MALDEREZ - 15 route de Montceau - 06 15 48 85 63 alain.malderez@salornay-sur-guye.fr

« Petites Villes de Demain » valant dispositif ORT :

La démarche initiée s'inscrit dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique. Conscientes des enjeux à venir et de l'opportunité offerte par le programme national «Petites Villes de Demain», la commune de Cluny et la communauté de communes du Clunisois se sont portées candidates et ont été retenues pour ce programme. La convention d'adhésion a été signée avec l'État engageant la ville de Cluny et la communauté de communes à formaliser une stratégie de revitalisation du territoire avec une feuille de route opérationnelle d'ici à 2026 dans laquelle s'inscrit notre commune. Cette convention est reconnue comme valant Opération de Revitalisation de Territoire au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation. Elle est prévue pour une durée de 5 ans. Salornay-sur-Guye est une polarité qui compte dans le maillage et la dynamique du territoire. La commune de Salornay-sur-Guye dispose aujourd'hui des commerces, équipements et services nécessaires au bon fonctionnement d'un centre-bourg ainsi que d'un vrai potentiel de développement résidentiel et artisanal. Population en croissance raisonnable (+0,6 % en 2019 - Insee), toutefois les enjeux de revitalisation pour la commune sont identifiés :

- Développer un accueil de petite enfance et un espace santé, afin de répondre aux besoins des familles installées sur la commune et des communes voisines,

- Lutter contre la vacance de logements et de commerces,

- Accompagner les besoins en terme de traitement extérieur, la rénovation des façades (présence visible de bâti dégradé) ainsi que d'amélioration énergétique et d'adaptation des logements à vocation locative, dans les dispositifs « OPAH » et « Denormandie dans l'ancien (mesures de réductions fiscales) ».

Fête patronale :

Comme de coutume, cette année encore, autos scooters et stands divers seront présents sur la place Gandin le week-end de Pentecôte. Pour le plaisir des petits et des grands un passage place Gandin Samedi 27, Dimanche 28 et Lundi 29 Mai s'impose pour que notre fête perdure.



Calendrier des Manifestations

Marché : Tous les jeudis matins

MAI

Mer 24 : Don du sang 14h30 à 18h30
Sam 27, Dim 28 et Lun 29 : Fête patronale
Dim 28 : Puces du foot

JUIN

Ven 2 : Boule Joyeuse - Challenge Dany - 18h
Dim 4 : Repas populaire
Sam 17 : Pétaque de la pêche
Ven 23 : Boule Joyeuse - Challenge Tulu - 18h
Dim 25 : Kermesse Maison de retraite

JUILLET

Sam 1 : Kermesse APE
Dim 9 : Week-end polars (Bibliothèque)
Jeu 13 : Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice - Bal des pompiers
Ven 14 : Défilé Fête Nationale à 11h
Dim 23 : Vide maisons

AOÛT

Dim 6 : Pétaque du foot
Mer 9 : Don du sang 08h30 à 12h30
Mer 9 : Jeux de piste en famille à 10h00
Mar 22 : Visite « trésor d'église » à 16h

SEPTEMBRE

Sam 09 : Boule Joyeuse - Challenge Nenes -14h

OCTOBRE

Mer 4 : Don du sang 14h30 à 18h30
Sam 14 : Théâtre : « l'avenir est dans le pré » par la troupe « Chapeaux de paille »
Dim 22 : Boudin des pompiers



SALORNAY - lettre municipale

n°55 - mai 2023

www.salornay-sur-guye.fr

Sommaire

Vie communale

- Travaux Poirier Bouchot
- Travaux Angoin
- Taille des arbres

Projets :

- Logements PMR
- Vidéo projecteur de la salle polyvalente
- Réhabilitation de la Grange aux diligences
- WC public
- Camping
- Fleurissement / embellissement
- Ecole
- Inscriptions transports scolaires

Infos pratiques

- Horaires d'été déchetterie
- Bibliothèque
- Horaires d'ouverture de la Poste
- Repas Populaire
- Inscription école
- Recensement citoyen
- Recyclage

Evènements

- Centre de loisirs
- La Marelle en campagne
- Vide maisons 2023
- Petites villes de demain
- Fête patronale

Calendrier des manifestations

Mairie de Salornay-sur-Guye

4, La Promenade

Ouverture au public :

La semaine de 14h à 17h

(sauf le Mercredi)

Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74

mairie@salornay-sur-guye.fr

www.salornay-sur-guye.fr



VIE COMMUNALE

Travaux Poirier Bouchot :

D'ici quelques mois, le tapis de la chaussée du lotissement Poirier Bouchot va être refait. La consultation des entreprises n'est pas encore terminée, nous ne pouvons donc pas encore donner d'infos sur les dates de réalisation des travaux, pas plus d'ailleurs que sur le déroulement exact de ceux-ci. Les travaux vont consister à refaire un tapis sur l'ensemble de la chaussée. Pendant les travaux, la circulation sera certainement difficile, les résidents seront peut être amenés à laisser les véhicules en dehors du lotissement pendant une ou plusieurs journées, seule l'entreprise pourra nous donner plus d'informations sur le mode opératoire du chantier. La municipalité avisera chacun des habitants du Poirier Bouchot par un courrier distribué dans les boîtes à lettres en temps voulu sur ces sujets.

Travaux Angoin :

La rue du Docteur Rérolle va connaître des modifications afin d'assurer une meilleure sécurité ; les travaux se dérouleront en deux étapes. Il y aura la création d'un chemin piétonnier en terre battue comme cela s'est déjà fait dans le centre du village et la pose de potelets et rambardes entre les numéros 13 et 19 de la rue afin de sécuriser les éventuelles chutes en contrebas dans le champ.

Taille des arbres place Gandin :

L'élagage des platanes sur la place du marché est à présent terminé. Certains habitants se demandent quel est l'intérêt de cette opération. Cette taille résulte surtout d'une expertise des arbres qui mettait en avant la fragilité de ceux-ci (pour la plupart creux). La taille évite que le poids des branches fragilise le tronc et sécurise ainsi les lieux d'un éventuel accident. Les branches sont recyclées en broyat qui est utilisé pour pailler les massifs de la commune, le reste étant distribué aux habitants de la commune qui en font la demande. Le manque d'ombrage est l'inconvénient majeur qui découle de cet élagage. A l'avenir, les arbres seront taillés plus régulièrement permettant ainsi de laisser un maximum d'ombrage, sans fragiliser les arbres pour autant.

PROJETS :

• Logements PMR :

Le projet de construction de 6 logements PMR (Personnes à mobilité réduite), en lien avec l'OPAC, avance. Les architectes du bailleur social travaillent à la conception de ces logements et à l'aménagement de l'espace commun. Le terme « accessibilité » désigne le fait que les personnes en situation de handicap peuvent circuler dans leur habitat aussi facilement que celles dites valides. On compte, parmi ces personnes pouvant bénéficier de cette accessibilité, les personnes à mobilité réduite bien sûr, ou encore les personnes âgées gênées dans leurs mouvements. Positionnés en cœur de village, à proximité des commerces, ces logements apporteront un plus grand confort de vie à leurs occupants.

• Vidéo- projecteur de la salle polyvalente :

La salle communale avait besoin d'une modernisation de ses équipements. Ce sera chose faite très prochainement : un vidéoprojecteur et un écran motorisé, le tout relié à un transmetteur sans fil. Ce matériel de très haute qualité permet notamment de voir les images nettement, même quand les lumières sont allumées ; niveau son, la salle était déjà équipée et ce dernier sera raccordé dessus. Les réunions d'associations et d'élus seront les premiers à en profiter et la salle pourra être également louée à des entreprises pour des conférences ou autres réunions. Faites le savoir autour de vous.

• Réhabilitation de la Grange aux diligences :

L'Agence Technique Départementale (ATD), soutien en ingénierie pour les communes, a rendu une étude d'opportunité sur le projet de réhabilitation de la Grange (aux diligences) rue de Chatille, en maison multiservices. (grange aux diligences, car elle a accueillie au début du siècle dernier des voitures hippomobiles. Le Conseil municipal, qui a déjà validé l'objet de cette réhabilitation, doit se prononcer sur les étapes fermes et les tranches optionnelles. La recherche de financement est en cours afin d'optimiser pour la commune, la charge du budget nécessaire à la transformation de cette friche immobilière en cœur de village, en un espace de bureaux pressentis pour les usages des services de la communauté de communes pour partie. Au rez-de-chaussée le choix du conseil municipal s'est arrêté sur la réalisation d'espaces santé, en bureaux dédiés et en espaces partagés selon un planning de professionnels du soin, avec salle d'attente commune à tous les praticiens.

• WC Publics :

Les WC place Gandin ne sont pas fonctionnels et le temps, ainsi que quelques hivers rigoureux, ont eu raison des canalisations et des réparations successives, sans compter les problématiques d'hygiène liées à ces lieux d'aisance. Ils vont donc être détruits et remplacés par un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite et la cuvette sera automatiquement nettoyée à chaque usage. C'est un investissement conséquent, car selon le modèle choisi le prix est entre 30 000 € et 40 000 € mais l'hygiène et le confort des usagers de la place est à ce prix.

• Camping :

Notre camping accueillera les vacanciers du 27 mai au 03 septembre 2023 inclus.

• Fleurissement / embellissement :

Une nouvelle année couronnée de succès au niveau du fleurissement et de l'embellissement de notre commune puisque nous avons à nouveau remporté le premier prix dans la catégorie des communes de 501 à 1000 habitants. Ceci représente une certaine fierté et de la gratitude pour les bénévoles et les employés municipaux qui prennent plaisir à égayer le village tout au long de l'année. Toujours soucieux d'être au plus près des conseils du jury départemental et pour nous adapter au mieux aux conditions climatiques, nous agrémentons nos parterres déjà plantés de vivaces peu gourmandes en eau et d'arbustes résistant le plus possible à la sécheresse. Malgré les restrictions au niveau énergétique nous avons également illuminé Salornay en respectant au plus près les consignes données. L'aménagement du cimetière a également été reconnu et apprécié puisque nous avons aussi été primés (premier prix) pour sa mise en valeur végétale. Nous poursuivons nos efforts pour cette amélioration du cadre de vie et vous invitons, si vous avez envie de rejoindre l'équipe de bénévoles, à vous faire connaître en mairie.

• Ecole :

Le 21 février, les élèves de l'école ont fait le carnaval. Ils ont présenté leurs déguisements aux résidents de l'Ehpad lors d'un moment d'échanges intergénérationnels. Fort de son succès de l'an dernier, l'école a renouvelé cette année, le 30 mars, le projet « Ecole ouvre-toi ! ». Ce fut l'occasion d'un moment convivial d'échanges entre parents, élèves et enseignants. Les élèves ont exposé leurs œuvres d'arts plastiques. Les activités réalisées au cours de l'année ont été présentées dans chaque classe en diaporama sur tableau numérique. L'équipe enseignante a choisi de travailler cette année sur le thème de la nature. Dans le cadre de ce projet, elle a organisé différentes activités :

Régulièrement, la classe de CP-CE2 se rend en forêt pour participer à des activités dans la nature.

- Début mars, un voyage scolaire de 3 jours au centre Eden de Cuisery a été réalisé avec les classes de CM1 et CM2.

- **Le 20 juin :** Lectures dans la forêt par Corinne, intervenante de la bibliothèque intercommunale de Joncy.

- **Le 1^{er} juillet :** Fête de l'école avec un spectacle sur le thème de la nature.

• Inscriptions transports scolaires :

A partir du mois de Juin vous pourrez inscrire vos collégiens et lycéens aux transports scolaires en vous rendant sur le site de la région : www.bourgognefranchecomte.fr

INFOS PRATIQUES

• Horaires d'été déchetterie : **Du 1^{er} avril au 31 octobre**

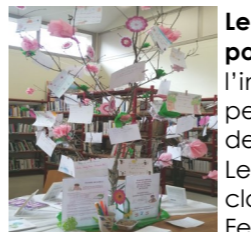
Votre déchetterie est ouverte :
Les mardis et jeudis : 08h30 / 12h00
Les samedis : 08h30/12h00 et 13h30 / 17h30
Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas fait, il est important de vous munir d'une carte qui gère le système de contrôle d'accès (badges/barrières). Le formulaire est à demander aux agents de la déchetterie. Une fois rempli, merci de le renvoyer au Sirtom accompagné d'un justificatif de domicile par mail ou par courrier. www.sirtomgrosne.fr - 03.85.59.26.98

• Bibliothèque :

Les animations du premier trimestre ont connu un vif succès !



La nuit de la lecture fin janvier fut une première pour les bénévoles, accompagnées de Jean-Jacques Nuel, avec, en nocturne, une lecture de plusieurs textes sur le thème de la peur. Les spectateurs n'ont apparemment pas été si effrayés puisqu'ils sont restés à la fin pour partager un sympathique moment convivial.



Le printemps des poètes a vu fin mars, l'installation d'un petit arbre au milieu de la bibliothèque ! Les élèves de la classe de Mme Ferlay (CE1 - CM2) ont écrit des « haïkus », petits poèmes japonais de 3 lignes composées de 5-7-5 syllabes qu'ils ont ensuite décorés. Les bénévoles ont accroché les poèmes dans l'arbre auparavant embellie avec des fleurs en papier. Cette exposition sera visible jusqu'à la fête de l'école et nous invitons les visiteurs à essayer d'en écrire un...

Cliquer - Bouquiner

Le catalogue en ligne de la bibliothèque donne accès à toute la liste des livres que vous pouvez emprunter. Par ce biais vous pouvez voir les nouveautés, faire des recherches, connaître la disponibilité d'un livre, le réserver depuis votre canapé...
<https://www.bibliotheque-salornay.fr>. Renseignements auprès des bénévoles.

Le 1^{er} samedi du mois de 14h30 à 16h30

Venez échanger autour d'un livre, partager vos réflexions, vos idées de lecture, et participer à un moment convivial.



Salornay sur Polar !

La bibliothèque se lance dans un événement conséquent avec une « lère Rencontre autour du polar et de l'intrigue ». Vous pourrez échanger avec les **auteurs locaux** qui écrivent sur cette thématique qui présenteront et dédicaceront leurs livres. **Une enquête** vous mènera dans le centre bourg à la recherche du voleur du carnet de notes d'Émile Château (parcours en autonomie créé par le Pays d'Art et d'Histoire). Deux **lectures** seront proposées. L'après midi, La « **Ludoverte** » mettra à disposition des jeux pour les enfants de moins de 12 ans. « **L'Escalade à jeux** » animera 2 sessions de jeux pour ado-adultes (sur inscription). Pour tout cela, quelques bras supplémentaires seront les bienvenus, pour la mise en place et l'aide pendant la journée.

A vos loupes, carnets et crayons et rendez-vous Dimanche 9 juillet de 9h30 à 18h, place Gandin.

L'équipe vous prépare de nouvelles animations pour le second semestre avec entre autre « **les journées du patrimoine** » et le festival « **Sans Décoder !?** ». N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles. Monique, Nicole, Dominique, Évelyne, Élisabeth, Michelle, Marie-Claire, Chantal et Esteban vous accueilleront et vous renseigneront avec plaisir :
lundi de 16h00 à 18h00 - mercredi de 10h00 à 11h00 - jeudi de 16h30 à 18h00 - samedi de 10h à 11h30

Horaires d'ouverture de la poste :

Sur la période du 10 Juillet au 2 Septembre, les horaires d'ouverture du bureau de poste de Salornay seront modifiés. Le lundi de 9H à 12H et de 13H45 à 16H30

Le mardi fermé

Le mercredi de 9H à 12H
Le jeudi de 9H à 11H
Le vendredi de 9H à 12H
Le samedi de 9H à 12H

• Repas populaire :

Le dimanche 4 Juin aura lieu le repas populaire. Ce repas permet aux villageois de partager un repas convivial, de faire connaissance avec les nouveaux habitants ou avec des voisins. Nous vous attendons à partir de 12H sous les marronniers (à côté du pont Sainte Catherine). La Municipalité vous offrira l'apéritif, puis chacun apportera de quoi partager un repas en toute simplicité.

• Inscription école :

Voici la démarche à suivre : Il faut d'abord vous rendre à la mairie en apportant le livret de famille et le carnet de vaccination (se rendre si besoin chez le médecin pour la mise à jour du carnet de vaccination). A partir du mois de Mai, vous pouvez inscrire votre enfant à l'école pour la prochaine rentrée. Pour ce faire, il faut prendre rendez-vous en appelant à l'école au 03.85.59.43.39 sur le temps scolaire (de préférence le vendredi). Le jour du rendez-vous, munissez-vous de votre livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant. Les inscriptions en petite section concernent les enfants nés en 2020. Les enfants nés en 2021 pourront être inscrits sur la liste d'attente et seront acceptés selon les places disponibles à la rentrée.

• Recensement citoyen :

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans, dans les 3 mois suivant son anniversaire. Ce recensement peut se régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. La journée de défense et citoyenneté (JDC) est l'occasion de rappeler les valeurs de la République ainsi que les notions de droits et de devoirs. En fin de journée, un certificat de participation est remis à chaque jeune. Il est obligatoire et requis pour : l'inscription aux examens et concours, permis de conduire, examens de l'Education Nationale.

• Recyclage :

Mr MORIN, menuisier à Angoin, est intéressé pour recycler vos planches et meubles de bois que vous n'utilisez plus. Contact : 06.01.11.67.39